

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU

17 JANVIER 2012

(art. L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune de Rustrel, régulièrement convoqué le 11 janvier 2012, s'est réuni en séance publique le 17 janvier 2012 à 20h30, sous la présidence de Roger FENOUIL, Maire de Rustrel.

Conseillers présents : Mmes, CHAUVIN, REYNAUD, RAUNER, GELIN Mme HERVO
MM. FENOUIL, TARTANSON, GLEIZAL, BLANC, CASTOR, MORENO,
ESCOFFIER,

Conseillers absents : Mme KERGOAT, M. GASSIN

Secrétaire de séance : Mme REYNAUD

Ouverture de la séance à 20h35

Monsieur le Maire demande au Conseil s'il souhaite émettre des observations sur le compte rendu du conseil municipal du 15 novembre 2011. *Pas d'observation.*

L'ordre du jour est ainsi débattu :

GROUPE SCOLAIRE : AVENANT N°3 MAITRISE D'OEUVRE

Bernard BROT, architecte maître d'œuvre du groupe scolaire calcule un avenant négatif de 5 222 euros suite à l'abandon de la salle d'animation rurale.

La part négative est de- 17 538 € HT et correspond à la réfaction des phases DET (Direction de l'Exécution des Travaux) et AOR (Assistance aux Opérations de Réception).

La part positive est de 12 000 € et correspond la rémunération complémentaire des reprises d'études, et à la prolongation du délai d'un mois des travaux.

M. ESCOFFIER remarque que le coût dû à la prolongation des travaux au mois d'août n'est pas entièrement justifié.

M. GLEIZAL demande le report de la décision.

Le Conseil décide le report de la décision.

GROUPE SCOLAIRE : Lot 11 CADELEC – Avenant n° 2

Du fait de la défaillance de l'entreprise PMJP dans la construction de l'école et du bâtiment de restauration scolaire notamment dans la pose d'un faux plafond non-conforme dans la cuisine, l'entreprise CADELEC a dû déposer et reposer les luminaires et appareillages électriques. Cet avenant de 781 € HT sera répercuté à l'entreprise défaillante PMJP.

Vote : unanimité

VAUCLUSE LOGEMENT : DEMANDE DE GARANTIE

Vaucluse Logement demande à la commune d'apporter sa garantie dans le cadre du financement de l'acquisition des logements sociaux. Cette demande entre dans une démarche normale pour le bailleur social. Elle n'est pas obligatoire pour la commune. La garantie est d'un montant de 684 680 €.

Vote : contre à l'unanimité

CNAS : DESIGNATION D'UN DELEGUE ELU

Il convient de désigner un délégué élu. Il est proposé de désigner Monsieur le Maire comme délégué élu auprès du CNAS.

Vote : majorité

AMIS DU PATRIMOINE : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'association Les Amis du Patrimoine a beaucoup investi dans ses projets notamment dans l'élaboration et la mise en œuvre des sentiers toponymiques. Ces investissements sont importants et apportent un réel plus pour l'ensemble de la commune. Il est proposé d'accorder une subvention complémentaire de 1 000 € à l'association, qui sera inscrite au budget 2012.

Vote : unanimité

TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT : DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE

Un administré de la commune fait une demande en remise gracieuse d'une pénalité de 75 euros pour paiement hors délai de la TLE. Il avait en effet reçu l'avis à Rustrel en sa résidence secondaire.

Vote : contre à la majorité

ANEV

L'Association Nationale des Elus et du Vin s'oppose à la libéralisation des droits de plantation. Elle demande au Conseil de les soutenir par une délibération de principe.

Vote : majorité

FONDS DE SOLIDARITE LOCALE 2012

Dans le cadre du projet de réaménagement des toilettes publiques, la commune peut bénéficier du FSL pour 2012 (maximum de 15 000 €). Il est proposé de solliciter cette subvention au titre de l'année 2012.

Vote : majorité

CONVENTION MISE A DISPOSITION LOCAL COMMUNAL

L'association Photo Club Luberon désire occuper un communal afin d'exercer son activité de loisirs. Une convention est signée avec l'association.

Vote : majorité

COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire est président de toutes les commissions.

Voici la liste des commissions modifiées et celles créées.

Commissions	Membres	Partant	Arrivant
Vie quotidienne	Claude GELIN Marie-Laure HERVO Salima RAUNER Brigitte REYNAUD Pierre TARTANSON	Robert BLANC Annie KERGOAT	Brigitte REYNAUD
Architecture Urbanisme	François MORENO Pierre TARTANSON Claude GELIN Alain CASTOR Salima RAUNER Jean-Louis GLEIZAL Philippe ESCOFFIER	Brigitte REYNAUD Claude BERGER	
Patrimoine culture	Pierre TARTANSON Robert BLANC François MORENO Claude GELIN Philippe ESCOFFIER		

Commissions	Membres	Partant	Arrivant
Education Sports Loisirs	Claude GELIN Marie-Laure HERVO Brigitte REYNAUD	Annie KERGOAT Eric GASSIN	
Agriculture Environnement	Alain CASTOR Jean-Louis GLEIZAL Brigitte REYNAUD		

Commissions	Membres	Partant	Arrivant
Commerce artisanat Tourisme	Karine CHAUVIN Philippe ESCOFFIER Marie-Laure HERVO Salima RAUNER	Annie KERGOAT Eric GASSIN Pierre TARTANSON Brigitte REYNAUD Alain CASTOR	Marie-Laure HERVO
Communication	Philippe ESCOFFIER Pierre TARTANSON Marie-Laure HERVO Claude GELIN Salima RAUNER Robert BLANC		

Vote : unanimité

La séance est levée à 21h10.

Le Maire,
Roger FENOUIL

Le secrétaire de séance
Mme REYNAUD Brigitte